



Lille, le 09 mars 2009

Michel DEVRED  
Secrétaire académique SNES

A  
Monsieur Guy SVELON  
Secrétaire académique du SNPDEN

Monsieur le secrétaire académique,

Nous prenons acte de la bonne réception de notre demande de rencontre dont nous pensions qu'elle s'était égarée dans la mesure où elle avait été envoyée le 17 décembre dernier. Nous prenons également acte de votre refus et nous en tirons la conclusion que vous attendiez le moment propice pour l'exprimer. Nous ne sommes évidemment pas dupes du prétexte choisi, un incident local, et cela d'autant plus que cette demande n'était pas la première à ne pas déboucher, malgré les regrets rituellement exprimés lors des CTP. Permettez nous de vous rappeler que la dernière réunion entre le SNPDEN et le SNES - à notre initiative - remonte à 2005.

Venons en aux reproches formulés dans votre courrier.

Sur les heures supplémentaires, vous nous permettez de ne pas commenter un terme qui dans son originalité même, indique clairement qu'il ne devrait pas être présenté hors de son contexte. Nous avons lancé une campagne contre les heures supplémentaires qui est parfaitement explicite. (Pour mémoire : « *travailler plus pour virer les copains, non merci !* »). Le SNES national relance d'ailleurs la campagne de pétitions pour les refuser.

Nous espérons que votre fédération, l'UNSA, s'associera à cette campagne, elle qui écrivait en septembre 2008 :

**« Le SE-Unsa a dénoncé la politique gouvernementale du « travailler plus pour gagner plus » qui a pour seul objectif de troquer une meilleure rémunération pour quelques-uns contre des suppressions massives d'emplois. Le budget de l'Éducation nationale pour 2008 a été préparé sur la base de onze mille deux cents suppressions d'emplois et des départs à la retraite non remplacés avec la volonté, pour en cacher l'effet, que les enseignants assurent au moins deux heures supplémentaires chacun. Au moment de la carte scolaire, les conséquences de cette politique se sont concrétisées très durement : compléments de service imposés, recrutement de contractuels... Des enseignants ont été renvoyés loin de leurs établissements alors qu'en même temps, dans la même discipline, des heures supplémentaires étaient proposées aux collègues restants. Le SE-Unsa a donc appelé à résister et refuser ces heures dans de telles conditions. »**

Les HS tuent l'emploi, et nous appelons à organiser collectivement et individuellement à leur refus. Nous savons que ceux des collègues qui acceptent ces heures le font pour des raisons très différentes : pour la majorité, ce choix est lié à la faiblesse de la rémunération ou à la crainte de voir des enseignements ou supprimés ou dégradés. Des collègues dont le poste a été supprimé, reviennent comme TZR dans leur ancien établissement et font le constat que des heures supplémentaires sont proposés aux collègues dans leur discipline. Nous aurions aimé discuter de tout cela avec votre organisation car certaines pressions sont inadmissibles. Il y a aussi des cas où des collègues font le choix de cumuler par avidité le plus grand nombre possible d'heures et cela nous le dénonçons avec la plus grande fermeté, et d'autant plus que certains y reconnaissent un « mérite » digne d'évaluations élogieuses !

Le deuxième point est celui des compléments de service. Oui, ces compléments sont décidés en dehors de tout examen paritaire. Oui ils sont parfois aberrants ; oui le rectorat nous dit que cela relève des chefs d'établissement. Oui enfin, il y a parfois tromperie des collègues à qui des chefs d'établissement n'expliquent pas clairement les règles du complément de service et celles de la mesure de carte scolaire. Le recours au complément de service se banalise, il est encouragé pour diminuer artificiellement le nombre des mesures de cartes scolaires, il marque une dégradation douloureuse des conditions de service des personnels et pédagogiquement, c'est une absurdité. Avec nous, vous devriez dénoncer l'hypocrisie du discours sur le travail en équipe tenu par un pouvoir qui l'empêche de fait en multipliant ces situations.

Pour finir, votre lettre nous laisse à penser que vous nous cherchez une mauvaise querelle. Nous savons combien les pressions sont fortes pour faire porter aux seuls chefs d'établissement les responsabilités des tensions au sein des établissements, tensions liées à la faiblesse des moyens. Comme vous l'écrivez, la situation du service public d'éducation est mauvaise, et cela rendrait d'autant plus nécessaire un dialogue où nous pourrions mettre calmement à plat des questions aussi importantes que le conseil pédagogique, la mise en place du soutien, les promotions et la reconnaissance du mérite, etc... La stratégie du pouvoir est d'opposer toujours plus les collègues, et malheureusement certains chefs d'établissement se fourvoient dans l'illusion que le renforcement de leur autorité est une solution crédible. Pour notre part, nous refusons cette opposition stérile entre les personnels et nous continuons à penser qu'une réflexion commune aurait permis de trouver des solutions.

Tout en réaffirmant notre entière solidarité avec la section SNES du lycée Corot, nous restons ouverts à une rencontre dans les meilleurs délais avec votre organisation. Cependant nous rendrons publics ce courrier et le votre car il nous faut expliquer à nos syndiqués et aux personnels pourquoi le SNPDEN refuse de rencontrer une organisation dont la représentativité vient d'être réaffirmée lors des dernières élections professionnelles.

Meilleures salutations syndicales.

Michel DEVRED